

Déposé le 29 avril 2010

No. : CR-012

Secrétaire A. Fournier

Paramètres de financement du Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
VOLET 1 – ACCUEIL, ÉTABLISSEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ARRIVANTS					
Accompagnement – Soutien à l'installation et à l'établissement					
▪ Réfugiés pris en charge par le gouvernement	250 \$	260 \$	275 \$	295 \$	295 \$
▪ Autres	140 \$	150 \$	180 \$	190 \$	190 \$
Accompagnement – Soutien à l'adaptation au marché du travail					
▪ Réfugiés pris en charge par le gouvernement	320 \$	330 \$	350 \$	360 \$	360 \$
▪ Autres	200 \$	210 \$	235 \$	240 \$	240 \$
Service d'aide à l'intégration (services collectifs)	50 \$	50 \$	55 \$	55 \$	55 \$
VOLET 2 – ACCUEIL ET INSTALLATION DES RÉFUGIÉS ET DES PERSONNES PROTÉGÉES À TITRE HUMANITAIRE OUTRE-FRONTIÈRE PRIS EN CHARGE PAR LE GOUVERNEMENT	1 000 \$ /ménage	420 \$ /personne	460 \$ /personne	480 \$ /personne	480 \$ /personne
VOLET 3 – RECHERCHE DE LOGEMENTS POUR LES DEMANDEURS D'ASILE NOUVELLEMENT ARRIVÉS	50 \$	50 \$	55 \$	55 \$	55 \$

SSAA – 12 avril 2010